



Neuville
en Ferrain

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 17 août 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : mardi 8 août 2023

Secrétaire de séance : Monsieur Robin DELPLANQUE

L'An deux mil vingt-trois, le dix-sept août à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (20) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Monsieur Robin DELPLANQUE, Monsieur Gautier MIGNOT.

Excusé(s) ou Absent(s) : (13)

Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE (pouvoir donné à Apolline ARQUIER), Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Alain RIME), Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX (pouvoir donné à Sylvie DELPLANQUE), Monsieur Laurent DEGRYSE (pouvoir donné à Isabelle VERBEKE) Madame Lilliane DENYS (pouvoir donné à Emmanuelle VANDOORNE), Monsieur Gérard REMACLE (pouvoir donné à Luc LECRU), Madame Claudine HEYMAN (pouvoir donné à Eric DOCQUIER), Madame Aurélie LAPERE (pouvoir donné à Marylène HEYE), Madame Anne VÉRISSIMO (pouvoir donné à Jérôme LEMAY), Madame Coralie PERIER (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Jimmy COUPE), Madame Camille VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Robin DELPLANQUE), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Marie TONNERRE-DESMET).

1 - REVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTES.

Rapport de M. Eric DOCQUIER, conseiller municipal délégué en charge de la gestion et du suivi des associations sportives, de la valorisation du bénévolat, de Neuvill'assos, et des Ressources Humaines :

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L313-1 prévoyant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Pour un bon fonctionnement des services, il appartient au conseil municipal de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires à la collectivité.

Vu l'arrêté 964/MAIR/2020 portant détermination des lignes directrices de gestion des ressources humaines,

Vu l'évolution des effectifs municipaux,

Il est proposé au conseil municipal d'actualiser le tableau des emplois de la commune tenant compte des besoins de la collectivité avec :

La création au tableau des effectifs des 4 postes permanents suivants :

Filière Administrative :

Cadre d'emplois	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
ATTACHES Catégorie A	Attaché principal Attaché	- 1 poste permanent à temps complet. - 2 postes permanents à temps complet.

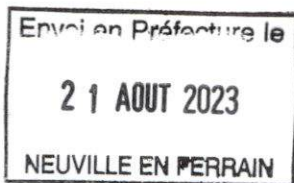
Filière Police municipale :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
AGENTS DE POLICE MUNICIPALE Catégorie C	Gardien Brigadier	- 1 poste permanent à temps complet.

➤ **Où l'exposé de Monsieur Eric DOCQUIER, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTÉ

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET,

Maire de Neuville-en-Ferrain

Vice-présidente du Département du Nord

Conseillère de la Métropole Européenne de Lille